

**APPEL D'OFFRES POUR UN APPUI A LA FORMULATION
DU PROGRAMME DGD 2022-2026 DE
RCN Justice et Démocratie**

RCN Justice & Démocratie

1. Introduction

L'expertise de RCN J&D dans le secteur de la justice se fonde sur 25 ans d'expérience, en Afrique principalement, notamment dans les pays des Grands Lacs.

Au **Rwanda**, RCN J&D est présent et actif avec ses partenaires depuis octobre 1994 où l'organisation est notamment intervenue en soutien au système judiciaire rwandais dans la résolution du contentieux du génocide : formations, soutien aux procédures d'aveu, projet « libération de la parole » etc. Depuis une dizaine d'années RCN J&D appuie aussi la justice de droit commun, comme la réduction des arriérés judiciaires, l'accompagnement de la réforme foncière, la formation des *Abunzi (médiateurs)*, etc.

Depuis 2000, RCN J&D intervient en **République Démocratique du Congo**. L'association appuie et travaille actuellement avec plusieurs organisations de la société civile pour qu'elles assurent un rôle de contre-pouvoir constructif et vigilant sur le respect strict de la loi par ces mêmes institutions judiciaires (notamment au niveau de la garde à vue, de la chaîne pénale). Elle intervient également en favorisant l'inclusion, dans les mécanismes alternatifs à la justice formelle de résolution de conflits, de garde-fous pour le respect des droits humains et la recherche d'égalité de genre. Un accent spécifique est mis sur la lutte anticorruption au niveau du système judiciaire par l'appui à un réseau de « résistants à la corruption ». Enfin, fidèle à son travail de mémoire des crimes internationaux et de lutte contre l'impunité, RCN J&D appuie les médias afin qu'ils puissent mieux couvrir les procès qui se tiennent en la matière sur place ainsi que la bonne implication des communautés affectées. Les actions de RCN J&D se concentrent actuellement sur 3 zones : Kinshasa, le Nord Kivu (Masisi) et sur Lubumbashi (Haut Katanga).

Au **Burundi**, RCN J&D a développé ses activités suite à la signature des Accords d'Arusha en 2001 et intervient depuis lors sur l'entièreté du territoire national en appui à la justice de proximité (formation des magistrats et officiers de la police judiciaire, appui à la médiation, concertations communales avec les acteurs de la justice, ateliers police-magistrats de parquet, lutte contre la discrimination des albinos, sensibilisation...) et au processus de justice transitionnelle (groupe de parole sur base d'une pièce de théâtre, séries radio, coalition société civile, forums consultatifs etc.). Suite à la fermeture de son bureau en décembre 2018, RCN J&D appuie désormais ses partenaires burundais à distance et a mis en place un dispositif d'accompagnement technique et organisationnel.

En lien avec les activités au Rwanda, RCN J&D a développé ses premières activités en **Belgique**, en 2001, autour du premier procès des quatre accusés rwandais de crimes internationaux devant la cour d'Assises à Bruxelles (enregistrement du procès, promotion de la loi sur la compétence universelle, dialogue avec la diaspora rwandaise). Suite à la réalisation de deux séries d'interviews audio avec des témoins et acteurs de crimes de masse, un programme d'éducation à la citoyenneté mondiale a été mis en place, avec des activités qui sont occasionnellement organisées à l'étranger (France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse).

Par ses programmes 'Europe', RCN J&D veut contribuer à la prévention de conflits et le maintien de l'Etat de Droit, non seulement dans les pays considérés comme fragiles, mais aussi en Europe. Les violences et les guerres font partie des principales menaces au développement humain. Dans ce contexte, il semble essentiel pour RCN J&D d'éclairer les dynamiques des conflits et des crimes de masse et les mécanismes qui y mènent pour mieux comprendre leurs conséquences globales et s'impliquer en Belgique comme à l'étranger pour un monde plus juste et en paix. RCN J&D et ses partenaires veulent donc contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques globales des violences et in fine à leur prévention par la lutte contre la discrimination, l'exclusion, la radicalisation et la polarisation

RCN J&D intervient également depuis 2017 au **Maroc** dans la Région de l'Oriental, pour contribuer au changement d'attitudes sociales et judiciaires face aux *Violences Basées sur le Genre* (VBG ci-après). RCN J&D et son partenaire Oujda Ain Ghazal (OAG 2000) réalisent une série d'activités permettant de réaliser des changements d'attitude genre et de les pérenniser par un changement des pratiques des acteurs judiciaires, sociaux et médiatiques.

2. Description du Programme DGD 2017-2021

Le programme DGD 2017-2021 « Justice pour la paix et le développement durables » est constitué de neuf Objectifs spécifiques (OS) à atteindre dans cinq contextes différents (RDC, Rwanda, Burundi, Maroc et Belgique).

Afin d'atteindre ces neuf objectifs spécifiques, répartis par contextes d'intervention, outre les résultats attendus en matière de changements pour les groupes cibles et les bénéficiaires, RCN J&D et ses partenaires ont décidé de s'engager dans le renforcement des capacités des partenaires locaux comme gage de plus de durabilité, pertinence globale d'actions.

Pour les neufs Objectifs spécifiques ci-dessous exposés des théories du changement ont été élaborées :

- Europe :
 - o OS1 : Les élèves du secondaire supérieur en Belgique sont informés et engagent une réflexion critique sur les mécanismes de violence et de polarisation et la manière d'y résister
 - o OS2 : Les jeunes réunis au sein des communes et les acteurs liés à la justice ont conscience des mécanismes de violence et de polarisation et s'engagent dans leur sphère d'influence.
- République démocratique du Congo
 - o OS1 : Les pratiques des autorités judiciaires et administratives évoluent, pour offrir plus de sécurité juridique aux citoyens
 - o OS2 : Les pratiques de prévention et de gestion des conflits évoluent et sont plus respectueuses des droits des femmes et des besoins des communautés
 - o OS3 : Le travail de lutte contre l'impunité des crimes internationaux de la justice congolaise est diffusé et débattu
- Rwanda :

- OS : Faciliter aux populations rwandaises la compréhension et la participation aux procès de génocide sur base de compétence universelle, et favoriser l'intégration des apports de ces procès dans la mémoire de la justice du génocide
- Burundi
 - OS1 : Contribuer à la réduction des violences domestiques basées sur le genre et des inégalités de genre dans les successions au Burundi
 - OS2 : Promouvoir la conscience auprès des jeunes des mécanismes de discrimination/exclusion pour qu'ils s'engagent dans leur sphère privée
- Maroc
 - OS : Contribuer au changement d'attitudes sociales et judiciaires face aux violences basées sur le genre dans la Région de l'Oriental au Maroc

3. Programme DGD 2022-2026

Le nouveau programme tout en s'inscrivant dans une certaine continuité de notre programme quinquennal actuel tant pour les activités mise en œuvre que dans les pays partenaires actuels, initiera 2 évolutions importantes :

- L'ouverture du Burkina Faso perçu comme la volonté d'engager avec les problématiques liées aux contextes du Sahel,
- La contribution à la transformation du programme Europe en un programme beaucoup plus important et opérationnel, au-delà du seul objectif actuel de la DGD, avec des ambitions de s'en servir pour devenir Visible en Belgique et pourquoi pas en Europe à des fins de collecte de fonds grand public – mais aussi se repositionner sur un équilibre entre « ici et là-bas »,
- La prise en compte d'un projet de partenariat académique réclamant d'articuler à la mise en place d'un certificat de Justice transitionnelle, un développement d'un programme thématique centré autour de la justice transitionnelle.

Les principales zones d'intervention envisagées sont essentiellement des zones caractérisées par leur fragilité économique, environnementale, politique, sécuritaire et/ou sociale, fragilisés par la pandémie liée au COVID-19

Les équipes en charge de la formulation sont réparties au siège de l'organisation à Bruxelles, et dans nos pays d'intervention, toutes accessibles par visioconférence.

4. Objet de la mission de consultance

L'objectif global de la mission consiste à accompagner l'équipe de RCN J&D et ses partenaires dans l'identification et la formulation d'un nouveau programme quinquennal cohérent et pertinent. Ce travail doit se faire de manière participative, prendre en compte les éléments contextuels des différentes zones d'action et s'inscrire dans la stratégie de RCN J&D, ses documents de politique interne tels que la politique Genre, les schémas directeurs des pays d'intervention notamment dans le secteur de la justice et de la prévention des conflits :

1. Appuyer RCN J&D dans la définition / programmation stratégique de son nouveau programme

2. Appuyer et accompagner RCN et ses partenaires au long du processus d'élaboration du programme et des différents outils programmatiques demandés par la DGD avec une attention particulière à la mise en place du système de suivi évaluation
3. Accompagner RCN dans la relecture et la finalisation du dossier de demande de subside à la DGD

4.1 Calendrier

Novembre-Décembre 2020 : première phase de la formulation du programme 2022-2026



4.2 Résultats attendus et livrables

En matière d'identification et de formulation du programme :

- Pour l'action en Belgique et dans nos pays d'intervention, la redéfinition, l'affinement ou le **renforcement du scope thématique du programme** partant des besoins des publics et des réalités des pays partenaires, ainsi que le renforcement de l'articulation entre ces thématiques ;
- **Des questions d'apprentissage** relatives à la vérification d'un nombre limité d'hypothèses-clés des théories de changement ;
- **Identification (de domaines) d'innovations** et/ou d'actions et d'approches innovantes et début d'une approche ou de procédures permettant la mise à l'échelle des innovations et/ou des approches innovantes ;
- **Exploration des possibilités de collaboration avec des acteurs belges** et autres (issus du secteur privé ou gouvernemental ou de la société civile), dont l'action contribue potentiellement aux changements poursuivis par notre programme, et **ébauche de trajectoire des synergies à établir**.

• **Relecture finale du document technique et financier**

Les résultats ainsi obtenus doivent être pertinents par rapport aux situations vécues par les groupes cibles ainsi que par rapport aux politiques nationales et locales en matière des problématiques qui seront au centre du programme. En outre, ces résultats doivent autant que possible intégrer les différentes ressources internes et les métiers de RCN J&D et des partenaires, et exploiter le potentiel de complémentarité et synergie entre les différentes actions, notamment entre l'action en Belgique et celles mises en œuvre dans les pays partenaires. Le travail prendra en compte les acquis et les leçons apprises ainsi que les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation mi-parcours du programme quinquennal concentrée sur le partenariat.

Méthodologie à titre indicatif:

- Le travail demandé se fera en collaboration avec les équipes de RCN J&D : CA, siège, programmes et leurs partenaires, ainsi que dans le cadre réglementaire établi par les Arrêtés Royaux et Ministériels concernant la coopération non-gouvernementale belge. RCN J&D apportera tout le soutien logistique et administratif requis notamment pour l'organisation d'éventuels ateliers dans les pays partenaires (zoom, teams, préparation des documents, réunion des partenaires etc...)
- Analyse des informations disponibles au préalable et des informations récoltées en vue de la formulation du nouveau programme ;
- Organiser des ateliers de réflexion à Bruxelles et avec les partenaires de mise en œuvre dans les pays d'intervention
- 1 atelier de validation (1 à Bruxelles avec interaction à distance avec les 5 pays partenaires) ;

Notez que la méthodologie et les activités concrètes à organiser seront soumises à l'évolution de la crise du covid-19 et le renouvellement et/ou maintenance d'éventuelles mesures restrictives connexes.

Les documents à consulter comprennent entre autres :

- Stratégie RCN J&D 2017-2026
- CR/questionnaires remplis par les partenaires
- Le rapport final d'évaluation mi-parcours
- La Politique Genre
- Rapport ODS
- La Politique intégrité
- Le Guide de Suivi Evaluation RCN J&D
- Les rapports d'études réalisées dans le cadre du programme en cours ;
- Les ODD
- Les différents Cadres Stratégiques Communs (CSC 2017-2021 puis les CSC 2022-2026 disponibles durant le premier trimestre 2020)
- La Loi du 19 mars 2013, modifiée le 16 juin 2016, concernant la Coopération Belge au Développement, ses arrêtés d'application (notamment ceux du 11 septembre 2016 concernant la coopération non gouvernementale et les cadres stratégiques communs) ainsi

que les développements récents faisant suite aux discussions entre le cabinet du ministre, l'administration de la DGD et le secteur ONG.

4.3 Plan de travail

La mission couvrira une période qui s'étalera, de manière discontinue, entre Décembre 2020 et juin 2021.

Plan de travail (à préciser) :

- **Novembre 2020** : démarrage de la formulation avec la finalisation de sa planification ;
- Décembre-Janvier 2020 : ateliers de démarrage ;
- Février – avril 2021 : ateliers de réflexion avec partenaires de mise en œuvre et partenaires potentiels de synergie ;
- Avril – mai 2021 : draft du dossier technique et financier et ateliers de validation ;
- Juin 2021 : dossier technique et financier finalisé et relecture finale du dossier.
- En raison de la situation sanitaire, les visites de terrain dans les pays partenaires envisagés pour faire partie du programme seront remplacés par des interactions à distance avec les parties prenantes.

4.4 Expertise demandée

Expertise thématique

Cette mission requiert une expertise thématique dans les domaines suivants :

- Justice
- Expertise spécifique liée aux domaines de travail de concernés par l'action en Belgique (plaidoyer, ECMS, ...)
- Gouvernance/lutte contre la corruption
- Justice Pénale Internationale /Prévention des Génocides/Mémoire
- Justice de proximité
- Justice formelle /informelle
- Vulgarisation du droit
- Prévention des conflits
- Egalité Genre et accès des femmes à la justice
- Conduite de plaidoyer

Expertise méthodologique

- Maîtrise de la méthodologie de la théorie de changement et de la gestion axée sur les résultats ;
- Expertise en matière de planification, identification, formulation, gestion et suivi-évaluation de projet et de programme, de préférence aussi bien en Belgique qu'ailleurs ;
- Expérience géographique confirmée dans plusieurs des pays envisagés ;
- Maîtrise de la langue française et anglaise orale et écrite ; connaissance du néerlandais sera appréciée.

4.5 Budget

Le budget global de l'évaluation ne pourra pas **dépasser 15000 euros**, toutes taxes comprises.

Les offres financières devront préciser :

- Le nombre de personnes/jours prévus
- Le coût journalier demandé du (des) consultant(s)

5. Modalité de l'appel d'offres, procédure de sélection et délai

5.1 Contenu des offres

L'offre remise devra être constituée des éléments suivants :

- **l'offre technique comprenant :**
 - o une note de compréhension des termes de référence ()
 - o la constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés en surlignant les expériences en lien avec l'objet de la consultance ;
 - o le calendrier prévisionnel d'intervention, ainsi qu'une estimation des charges en nombre de jours de consultance
- **l'offre financière** comportant le budget global (HT et TTC) en euros et les prix détaillés présentés par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total.
- **Une déclaration sur l'honneur** signée par une personne habilitée à engager l'entreprise candidate et indiquant que celle-ci ne se trouve dans aucune des situations suivantes :
 - o 1 - Est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.
 - o 2 - A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
 - o 3. A fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, au sens de l'article 1 de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ; de corruption telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997 ; participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 2 de l'action commune 98/733/JAI; ou toute autre activité illégale qui porterait atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.
 - o 4 - Est en situation de conflit d'intérêt.

5.2 Sélection de/des consultant.es

Les offres seront évaluées sur base de 3 critères :

- la qualité de l'offre méthodologique (40% des points) : compréhension des termes de référence, chronogramme ;
- la qualification, l'expérience et la complémentarité (le cas échéant) du (des) consultant.e(s) proposé.e(s) (30%) ;
- le budget proposé. Il est demandé de fournir un prix par journée de consultance pour les services offerts ainsi qu'un nombre de jours estimé (30%).

5.3 Modalités de dépôt des offres

Date limite de remise des offres par courrier électronique **au plus tard le 17 décembre 2020** à l'adresse suivante : **job@rcn-ong.be**